

2011 – Premier bilan intermédiaire (3)

Ordre du jour proposé

Les nouvelles adaptations des textes : Cadres d'Accompagnement et Formation

Evaluation de l'accompagnement en EHPAD

Prolongation de réflexion sur la position de l'Association concernant la place des bénévoles par rapport aux directives anticipées et à la personne de confiance

Présents : Odile BOURGEOIS – Jocelyne DECOOL – Sylviane DIEVART – Eric GENET – Régis HEAULME – Danielle LAVAINE – Anne MOHR – Brigitte RYCKEWAERT – Marie-Christine VANHOEKE – Monique VERLEY – Monique VYERS

Excusée : Marie-France BOUQUET

❖ Les nouvelles adaptations des textes - ACCOMPAGNEMENT

Présentation des nouveaux cadres de fonctionnement qui ont été rédigés avec les bénévoles concernés par ces différents lieux d'accompagnement

- **USP** : Rédaction validée avec une modification page 2, IV, paragraphe *Soins*, 3^{ème} point (préciser *toucher « relationnel »*).
Penser à actualiser les affichettes avec les photos des bénévoles
- **LISP** : Rédaction validée sans modification
Une rencontre prochainement programmée avec le médecin responsable du Service de Gastro entérologie permettra de repréciser le mode de fonctionnement souhaité, notamment l'importance que ce soit le bénévole qui se présente lui-même au malade.
- **SLA** : Rédaction validée avec la même modification pour sur le cadre USP (précision *toucher « relationnel »*).
Concernant le dernier paragraphe sur le suivi d'accompagnement au domicile, garder la notion d'un relais avec d'autres bénévoles, et pouvoir donner des coordonnées d'Associations susceptibles d'assurer cet accompagnement (selon le lieu de vie des malades, qui ne viennent pas tous du Littoral).

Ces 3 nouveaux cadres de fonctionnement de l'Accompagnement seront inclus en Annexe du Projet Associatif au moment de sa mise à jour.

❖ Les nouvelles adaptations des textes - FORMATION

- **Formation initiale : le protocole de formation** (p.17)
Modification validée des points 1, 3, 5 et 9 comme ci-dessous.
 1. Après le premier contact (téléphone, courrier, rencontre) **un premier rendez-vous** de présentation réciproque entre le candidat bénévole et la coordinatrice qui présente l'Association, la démarche d'intégration comme bénévole, **informe de ses attentes et recueille celles du candidat. Dès cette première rencontre, il est clairement mentionné que nos missions ne concernent pas exclusivement les malades dans leurs derniers instants de vie.** Un bénévole expérimenté y tient le rôle d'observateur, prend des notes et peut compléter l'échange s'il le juge nécessaire.

2. **Un dossier individuel** à remplir et à remettre : pour préciser par écrit les motivations et les éléments d'expérience personnelle, les représentations sur l'accompagnement, les soins palliatifs et la mort, ainsi que la disponibilité dans l'engagement.
3. **Le texte de l'engagement** du bénévole sera joint pour information à la convocation au deuxième entretien.
4. **Un entretien du candidat** avec la coordinatrice, un administrateur, une psychologue et le bénévole ayant assisté à la première rencontre : pour approfondir les motivations, cerner le profil du candidat, en faisant le lien avec les éléments retenus de la 1^{ère} rencontre et le contenu du dossier écrit.
5. **La formation en groupe**, de 45 heures réparties sur cinq semaines consécutives (*les vendredi 6h, et samedi 3h*).
Pour participer à cette formation, il sera demandé une caution de la moitié de son coût ; elle sera le garant de l'engagement minimal d'une année d'accompagnement.
6. **Un entretien individuel** du candidat formé avec la psychologue pour faire le point à l'issue de la formation et interroger à nouveau les attentes du bénévole.
7. A l'issue de ce dernier entretien, la décision d'engagement du candidat se prend **en consensus** entre lui-même, la psychologue et la coordinatrice.
8. L'intégration débute par la signature officielle de **l'Engagement** et de **la Charte des Bénévoles**, et la remise du badge.
9. Le nouveau bénévole, en binôme avec un ancien, est tenu de commencer l'accompagnement proposé par la coordinatrice.

▪ **Formation continue** (p.18)

Modification validée des points a et b comme ci-dessous.

Ajout en fin du point **a**. *Le soutien régulier des bénévoles dans leurs accompagnements :*

Ces groupes de soutien, auxquels le bénévole s'est engagé à participer, trouvent leur importance autant pour lui-même que pour le groupe. Un absentéisme régulier indique la nécessité d'un recadrage en entretien avec la Coordinatrice.

Modification paragraphe 2 du point **b**. *Des actions de formation transversales :*

L'association évolue, la routine peut s'installer et **chaque bénévole** doit pouvoir saisir l'opportunité de ce temps de remise en question et de réflexion et en tirer parti.

Il est tenu de participer au minimum à une formation par an, parmi celles proposées par Aujourd'hui la Vie.

▪ **La Charte des Bénévoles** (p.13)

Modification validée des points 7 et 10 comme ci-dessous.

7. Après le décès du malade, un relais peut être pris pour accompagner le(s) proche(s) en deuil ; un autre binôme spécifiquement formé à cet accompagnement lui serait alors proposé.

10. Un (e) bénévole qui quitte l'association est tenu au respect du devoir de réserve.

- **L'Engagement des Bénévoles** (p.14)
Une réécriture de l'Engagement est validée par le groupe de travail.

**Je, soussigné(e),, accepte de devenir accompagnant bénévole de l'Association
Aujourd'hui la Vie et m'engage à :**

- Respecter les Valeurs de l'Association et la Charte des bénévoles.
- Etre présent régulièrement près des malades et de leur famille selon les lieux de suivis. Accepter des accompagnements dans différentes structures. Cette règle de base peut être éventuellement modulée en fonction des disponibilités et des souhaits en accord avec la Coordinatrice.
- Accompagner en binôme ou en équipe.
- Mettre en priorité la participation aux groupes de soutien (groupe de parole, groupe d'analyse de pratiques, supervision).
- Participer régulièrement aux formations proposées par l'Association et mettre en pratique les nouveaux acquis.
- Prendre part à la vie de l'Association par une participation aux réunions de travail.
- Accepter un premier accompagnement de malade ou de personne âgée en binôme quel que soit le lieu proposé. Faire ensuite le point avec la Coordinatrice et/ou la psychologue.
- Accompagner sur une durée effective d'une année, au terme de laquelle l'Association et moi-même pourrons mettre fin à l'engagement.
- Passé ce délai, il m'est toujours possible de quitter l'Association en accord avec la Coordinatrice et/ou la psychologue de l'équipe à laquelle j'appartiens. Ma décision devra être notifiée par courrier au Président.

❖ L'évaluation de l'accompagnement en EHPAD

- **Les résultats de l'enquête**
 - **L'enquête** a été réalisée par les bénévoles pour eux-mêmes, et auprès des personnes âgées et de représentants du personnel soignant. Elle devait permettre d'évaluer – aux niveaux quantitatif et qualitatif – cette forme d'accompagnement auprès des personnes âgées, notamment en équipes régulières dans certains EHPAD.
Un document (disponible à l'Association) en synthétise les résultats qui sont présentés en détail devant le groupe de travail.
 - **Le temps consacré aux personnes âgées** représente 29% du temps global de tous les accompagnements en 2010, pour un total de 25% de toutes les personnes accompagnées (malades, soins palliatifs, personnes âgées et deuil). L'investissement des équipes représente 22% du temps total (7% pour les binômes) pour 21% des personnes accompagnées (4% pour les binômes).
Le temps d'accompagnement n'est pas également réparti sur toutes les personnes accompagnées et dépend d'une part de l'état général de fatigue de la personne âgée, d'autre part des possibilités de communication avec elle.
 - **Les réponses des personnes âgées** elles-mêmes montrent que l'action des bénévoles est reconnue comme positive (écoute, évocation des souvenirs, moins de solitude, expression des émotions). Les personnels interrogés confirment l'apport des bénévoles (effet bénéfique, apaisement, et moment de répit pour les soignants).

- **Les bénévoles** sont conscients d'apporter beaucoup. Leur engagement comporte une part non négligeable de sentiment du devoir qui est lié aux valeurs de l'Association, comme un « devoir d'humanité ». Ils expriment également recevoir beaucoup des personnes accompagnées ce qui alimente leur plaisir d'assurer ces accompagnements. Ils jugent le temps qu'ils y consacrent juste adapté à leurs limites personnelles.

- **Réflexion et décision sur les suites à donner**

Compte tenu des résultats de cette enquête, le groupe de travail décide de **poursuivre cet engagement auprès des personnes âgées isolées résidant en EHPAD, sans pour autant chercher à l'étendre** à d'autres structures.

Sont à prévoir des **rencontres de concertation** avec certains services dans lesquels les bénévoles sont intégrés (*Maison des Personnes Agées* du CHD, *Les Trois Rois* d'Hondschoote notamment).

Une réflexion sera également poursuivie pour tenter de mieux répartir les temps de présence auprès des personnes âgées, certaines semblant un peu défavorisées par rapport à d'autres.

❖ **Position *Aujourd'hui la Vie* sur directives anticipées et personne de confiance**

- **Suite à la première proposition de consensus** (cf. CR Réunion du 29 mars) **et à la réflexion au cours du Conseil d'Administration suivant** (cf. CR du 6 avril) : **notre choix est de prolonger la réflexion et de recueillir l'avis d'un juriste avant de conclure.**

Maître Sabine DELEU, Avocat (Droit personnes vulnérables, Droit des Hôpitaux), qui est adhérente à l'Association et nous avait proposé son aide, a été saisie et doit nous donner son point de vue bientôt.

Nous allons fixer une date de rencontre pour l'entendre sur cette question.

❖ **Clôture du Bilan intermédiaire 2011**

La démarche de clôture du bilan intermédiaire 2011 pourrait être la suivante :

1. 2^{ème} quinzaine de juin : rencontre du groupe avec Maître DELEU
2. puis 1^{ère} Rédaction définitive en petit groupe de cette position de l'Association
3. Bureau du 1^{er} septembre : présentation de cette rédaction.
4. Communication à tous les bénévoles et administrateurs de l'ensemble des modifications décidées au cours de ce bilan intermédiaire 2011.
5. Courant septembre (Semaine 37) : dernière réunion de validation des bénévoles
6. CA du 18 octobre : VALIDATION DEFINITIVE.

Ce calendrier sera adapté en fonction des éléments fournis par Maître Sabine DELEU et des avis recueillis auprès des Fédérations d'Associations de Soins Palliatifs et Sociétés savantes.

Dernière rencontre du Bilan intermédiaire
Mardi 13 septembre de 8h30 à 10h30 à l'Association

Ordre du jour

Validation de toutes les modifications apportées par le Bilan intermédiaire

Devenir Personne de confiance d'une personne accompagnée ?

Position de l'Association *Aujourd'hui la Vie* et validation du texte définitif